Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

Agent traitant :
Delphine VERRIER,
Employée d'Administration
04/374.74.23

Procès-verbal
approuvé le :

Envoyé le :

A :

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

U.B

SEANCE DU 22 MAI 2018

PRESENTS : M. A. DEWEZ, Bourgmestre, Président,
M. J. JANSSEN, Mlle A. POLMANS, M. L. GIJSENS,
Mme H. VAN MALDER-LUCASSE, Echevins,
M. R. MICHIELS, Président du CPAS
Mlle J.LEBEAU, Directrice générale, Secrétaire

OBJET : 1.75. - ARRÊTÉ DE POLICE N° 57/2018
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
THIER SAIVE N°13 A 4608 WARSAGE
DU JEUDI 10.05.2018 AU DIMANCHE 13.05.2018

Ratification

Le Collège,

RATIFIE l'arrêté de police susvisé pris en urgence par le Bourgmestre en date du 07 mai 2018.

PAR LE COLLEGE,

La Secrétaire,
J.LEBEAU

Le Président,
A. DEWEZ

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Directrice générale,
J.LEBEAU

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ

ce de 4000 LIEGE
sement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

Agent traitant :
Rosa GENTILE,
Employée d'Administration
☎ 374.74.23

Procès-verbal
approuvé le :

Envoyé le :
09/05/2018

A : * AV
A : * Dossier
* Police DALHEM
* Greffe Trib.
* Trib. 1ère Inst.
* J. JANSSEN
* J. CARDONI
* D. SCHOUNBROOT
* Requérante

Dalhem, le 7 mai 2018

OBJET : 1.75. - ARRÊTÉ DE POLICE N° 57/2018
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
RUE THIER SAIVE N°13 A 4608 WARSAGE
DU JEUDI 10.05.2018 AU DIMANCHE 13.05.2018

Le Bourgmestre,

Vu la demande écrite du 04 mai 2018 de Madame Sophie SMEETS, résidant rue Thier Saive n°13 à 4608 WARSAGE, informant du dépôt d'un container devant leur habitation afin d'y procéder à des travaux du jeudi 10.05.2108 à 07H00 au dimanche 13.05.2018 à 17H00, et sollicitant la mise en place d'un passage alternatif et d'une limitation de la circulation à 30 km/h, le container empiétant sur la voirie ;

Vu qu'il y a lieu de prendre les mesures utiles pour éviter tout accident et permettre le déroulement des travaux en toute sécurité;

Vu les Arrêtés Royaux du 16.03.68 et du 01.12.75 relatifs à la police de roulage;

Vu les articles 119, 130bis et 135 § 2 de la nouvelle loi communale;

Vu l'urgence ;

ARRETE

Art.1. Du jeudi 10.05.2018 à 07H00 au dimanche 13.05.2018 à 17H00, la circulation sera réglée par un passage alternatif rue Thier Saive à hauteur du n° 13 à 4608 WARSAGE.

Art.2. Du jeudi 10.05.2018 à 07H00 au dimanche 13.05.2018 à 17H00, la circulation sera limitée à 30 km/h rue rue Thier Saive à hauteur du n° 13 à 4608 WARSAGE.

Art.3. Les contrevenants seront passibles des peines portées par les règlements généraux de police et conformément à la procédure prévue par ceux-ci.

Art.4. Les signaux utilisés en application du présent arrêté (B19, B21, C43 + limitation 30km/h) seront mis en place par le Service des Travaux.

Art.5. Copie du présent arrêté sera adressée aux Tribunaux de Police et de 1ère instance de LIEGE, aux services de secours, à Monsieur le Chef de la Zone de Police Basse-Meuse et au Service des travaux.

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ